

Prix Renaudot des Lycéens – Règlement et Calendrier 2022

Jeudi 08 ou vendredi 09 septembre 2022 à 14h30 à la Médiathèque : sélection des romans par le comité de lecture. Commande par l'association « Les Amis de Renaudot » des livres retenus qui arrivent dans les établissements une dizaine de jours après.

Mardi 15 Novembre 2022 au LP Marc Godrie de Loudun :

➤ **9h00** : Accueil

➤ **9h30** :

- Délibérations des présidents (Attention, le prix Renaudot des lycéens ne peut être décerné au même auteur que le prix Renaudot national. En ce cas, le roman est éliminé de la sélection. Il faut donc prévoir deux livres à défendre pour les élèves.),
- Bilan des enseignants en parallèle
 - **12h15** Proclamation du lauréat et repas au restaurant d'application du lycée professionnel pour les présidents et les enseignants.

Mardi 13 ou Jeudi 15 décembre 2022 (en fonction des disponibilités de l'auteur) :

➤ **14h** : Rencontre avec l'auteur à l'Espace Culturel René Monory de Loudun.

Règlement du Prix Renaudot des Lycéens

Article 1 : Organismes du Prix Renaudot des Lycéens

Le Prix Renaudot des Lycéens a été créé en 1992 à l'initiative de l'association « Les Amis de Théophraste Renaudot », avec le lycée Guy Chauvet de Loudun. Progressivement d'autres lycées des académies de Limoges, Nantes et Bordeaux se sont associés au prix. Il est soutenu par la Ville de Loudun, la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental de la Vienne, la Communauté de Communes du Pays Loudunais, le Lycée Guy Chauvet, le lycée Marc Godrie, le Crédit Agricole et le Club Richelieu.

Il est co-organisé par l'association « Les Amis de Théophraste Renaudot », la ville de Loudun et le SIA EAC (service inter académique éducation artistique et culturelle) de la région académique de Nouvelle Aquitaine.

Article 2 : Objectifs du Prix Renaudot des Lycéens

L'objectif de ce prix littéraire est de permettre aux lycéens de lire des romans contemporains puis de devenir jurés littéraires, en débattant et en échangeant entre eux et avec leurs enseignants.

Article 3 : Déroulé du Prix Renaudot des Lycéens

- **En septembre**, l'association « Les Amis de Théophraste Renaudot », le Rectorat et la médiathèque de Loudun choisissent dans la liste du jury Renaudot parisien, six romans pour le Prix Renaudot des Lycéens. L'association fournit gratuitement des séries de livres aux établissements qui organisent librement la lecture ainsi que la valorisation du prix : cafés littéraires, expositions, émissions littéraires...

Nouveauté : à compter de 2022, l'établissement inscrit au Prix Renaudot des Lycéens s'engage :

→ **à communiquer** sur sa participation au Prix Renaudot des Lycéens auprès de la presse locale, et par tous autres moyens dont il dispose (réseaux sociaux, site internet de l'établissement, blog, etc.). Les organisateurs peuvent être un soutien sur cette question si besoin. Les organisateurs enverront mi septembre un bandeau récapitulant les logos à faire figurer, ainsi que les documents de communication en format pdf et jpeg.

→ **à produire** des contenus autour de cette participation (photos, murs de mots, enregistrements audios ou vidéos, etc.) et à les transmettre aux organisateurs du Prix Renaudot des Lycéens pour qu'ils puissent en faire la promotion. L'établissement doit veiller

à avoir les droits à l'image et à la représentation audio des élèves participants, pour une diffusion papier et numérique. En cas d'absence d'autorisation, les contenus produits ne devront pas faire apparaître les élèves concernés.

→ **à accueillir**, de mi septembre à début octobre, un membre de l'organisation du Prix Renaudot des Lycéens pour qu'il/elle puisse déposer les outils de communication du Prix (marque page, affiche, kakemono, etc.), présenter le Prix et les romans sélectionnés aux élèves et aux professeurs participants.

- **En novembre**, à Loudun, les délégués des élèves (deux pour chaque lycée) se réunissent à 9h00 et délibèrent de 9h30 à 12h00 au lycée Marc Godrie et le vote final a lieu à bulletin secret en présence de deux adultes référents. Attention, le Prix Renaudot des Lycéens ne peut être décerné au même auteur que le Prix Renaudot national. Il faut donc prévoir deux livres à défendre pour les élèves.

Parallèlement une réunion pédagogique conduite par la conseillère académique en écriture-lecture de la DAAC du Rectorat permet aux professeurs (deux par lycée maximum) d'échanger sur leurs actions menées avec les élèves.

À 12h15 le (la) lycéen(ne) désigné(e) comme président(e) du jury, élève du lycée Guy Chauvet de Loudun, annonce le résultat du vote, en présence des journalistes, au cours du déjeuner littéraire offert à cette occasion au restaurant d'application du lycée professionnel Marc Godrie.

- **En décembre**, l'écrivain lauréat(e) du Prix Renaudot des Lycéens est invité(e) à Loudun pour rencontrer ses lecteurs. Durant cette journée, les élèves ont la possibilité de visiter en matinée le musée Renaudot pour découvrir l'histoire de cet illustre personnage (sur réservation). L'auteur(e) est accueilli(e) dans l'enceinte du lycée Guy Chauvet, lycée pilote du Prix Renaudot, autour d'un apéritif.

Les professeurs doivent être deux : l'un accompagnant le président et le vice-président de jury et l'autre accompagnant le reste du groupe.

Seuls peuvent assister à la remise du prix au lycée Guy Chauvet le président, le vice-président et un professeur par lycée.

Les autres élèves encadrés par le second professeur seront affectés à un self dans l'un des deux lycées. **À partir de 14h00**, tous les lycéens se retrouvent à l'Espace Culturel René Monory, Boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun pour une rencontre littéraire avec le lauréat(e). Celui-ci se prête aux questions préparées par les élèves et dédicace ses ouvrages. Les professeurs doivent assurer l'encadrement de leurs élèves.

À 20h30, une seconde rencontre tout public est organisée avec la Ville de Loudun.

Article 4 : Frais à la charge de l'établissement

Le transport des deux élèves pour la délibération finale en novembre, ainsi que celui des élèves participant à la rencontre avec l'auteur(e) en décembre sont à la charge des établissements. Les repas pris dans les lycées de Loudun sont offerts par les organisateurs. L'achat des ouvrages de la sélection est assuré par l'association « Les Amis de Théophraste Renaudot ».

Article 5 : Modalités de candidature

Les établissements s'engagent pour une durée maximale de 3 ans. Ils peuvent à nouveau candidater après 3 années d'arrêt.

Les deux lycées de Loudun ne sont pas soumis à cet article. Les établissements s'engagent à participer à toutes les phases de ce prix littéraire (lectures, jury, rencontre avec l'auteur).